



Direction Vie de la Cité

Conseil municipal du 4 mars 2026 DELIBERATION

Rapporteur : Sami BOURI

Secrétaire de séance : Madame Sabine SALLE

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 24
Nombre de votant-e-s : 31

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Stéphane LARTIGUE, M. Nicolas MALEIG, Adjoints,
M. Philippe GARROTÉ, Dominique QUEHEILLE, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, Mme Sabine SALLE, M. Patrick NAVARRO, M. Iñaki ECHANIZ, Mme Françoise STIOPHANE, Mme Monique ASSO, Mme Carine NAVARRO, M. Jean-Paul PORTESSSEN, M. Jacques MAISONNEUVE, M. Daniel LACRAMPE, M. Clément SERVAT, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- Mme Marie-Lyse BISTUÉ donne pouvoir à Mme Dominique QUEHEILLE,
- Mme Anne BARBET donne pouvoir à Mme Brigitte ROSSI,
- M. Jean CONTOU-CARRÈRE donne pouvoir à M. Philippe GARROTÉ,
- Mme Chantal LECOMTE donne pouvoir à Mme Anne SAOUTER,
- Mme Flora LAPERNE donne pouvoir à Mme Françoise STIOPHANE,
- Mme Marie SAYERSE donne pouvoir à Mme Monique ASSO,
- M. André LABARTHE donne pouvoir à M. Jacques MAISONNEUVE.

Étaient absentes :

- Mme Laurence DUPRIEZ
- Mme Yona TORCAL

12 - BOURSES ATELIERS JEUNES 2026

La municipalité d'Oloron Sainte-Marie reconnaît l'importance du développement des compétences des jeunes de 14 à 17 ans, l'envie de ce public d'agir concrètement sur son territoire tout en répondant à son besoin de reconnaissance.

Par l'intermédiaire des ateliers jeunes, la ville propose des expériences favorisant l'acquisition de compétences sociales et techniques lors d'ateliers accompagnés techniquement et pédagogiquement par le Service Jeunesses, les Services Techniques et les associations La-Haüt, Ô 4 vents et Oloron Prévention.

Les ateliers proposés visent donc à :

- Éveiller et développer la citoyenneté,

- Apporter de nouvelles compétences,
- Favoriser les échanges et la connaissance entre acteurs (élus municipaux, agents techniques, service jeunesse, animateurs, éducateurs, jeunes et habitants) avant, pendant et après les ateliers,
- Mettre en valeur leur travail, leur engagement (point presse, valorisation sur les réseaux sociaux, présence d'un élu, d'un personnel communal en milieu public, inauguration, signalétique...).

Pour l'année 2026, 150 bourses de 75€ ont été inscrites au Budget Prévisionnel (ligne 6288 du Budget Jeunesses).

Ces bourses seront réparties selon 2 dispositifs :

- 100 bourses pour l'action estivale portée par l'association La-Haüt (7 500 €),
- 50 bourses en diffus sur l'année pour soutenir les projets des jeunes investis dans ces structures :
 - 20 bourses sont sollicitées par l'association La-Haüt (1 500 €),
 - 20 bourses sont sollicitées par l'association Oloron Prévention (1 500 €),
 - 10 bourses sont sollicitées par l'association Ô 4 Vents (750 €).

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **VOTE** un crédit de 11 250 € à prendre sur ceux inscrits au Budget Primitif 2026.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 4 mars 2026.
Suivent les signatures.-

AFFICHÉ LE 06/03/2026

Le Maire,

Bernard UTHURRY

